

Tarif de la semaine Semlaté 2019

Le tarif est donné en euros par personne et comprend :

- l'hébergement en pension complète du lundi 19 août (dîner) au dimanche 25 août 2019 (petit déjeuner),
- le linge de toilette,
- l'accès aux installations sportives : piscine, terrain de volley, tennis, pétanque.....
- les ateliers, le cours 101 après inscription,
- les clubs enfants et adolescents à partir de 3 ans,
- les soirées.

tarif en euros par personne en chambre double ou triple		
	avant le 15/05/19	après le 15/05/19
adultes (plus de 24 ans)	565 €	585 €
jeunes de 18 à 24 ans	520 €	540 €
enfants de 12 à 17 ans	460 €	480 €
enfants de 6 à 11 ans	430 €	450 €
enfants de 3 à 5 ans	230 €	250 €

Enfants de moins de 3 ans : Gratuit

Supplément chambre individuelle : 120 euros, dans la limite des chambres disponibles.

Adhésion obligatoire : 10 euros par personne.

L'adhésion à l'association entraîne l'engagement au respect des statuts et du règlement intérieur de celle-ci.

Modalités de paiement

Le tableau ci-dessous détaille les différents tarifs avec adhésion et acomptes qui varient selon la date d'inscription.

	tarif en euros sans adhésion	acompte à l'inscription 50% sans l'adhésion	acompte au 15 mai 2019	solde au 15 juillet 2019	nombre de chèques
adultes plus de 24 ans	565 €	290 €	150 €	125 €	3
	585 €	300 €		285 €	2
jeunes de 18 à 24 ans	520 €	270 €	140 €	110 €	3
	540 €	280 €		260 €	2
enfants de 12 à 17 ans	460 €	240 €	120 €	100 €	3
	480 €	250 €		220 €	2
enfants de 6 à 11 ans	430 €	225 €	110 €	95 €	3
	450 €	235 €		215 €	2
enfants de 3 à 5 ans	230 €	125 €	60 €	45 €	3
	250 €	135 €		115 €	2
enfants moins de 3 ans	0 €	10 € (adhésion)			1

- Vous pouvez payer la totalité en un seul versement. **Si vous souhaitez faire un virement de la totalité du séjour, contactez-nous.**
- Si vous choisissez le paiement en plusieurs fois, veuillez envoyer tous vos chèques en même temps à l'ordre de « SEMLATE » (adresse sur le formulaire d'inscription), après les avoir datés du jour de l'inscription.
- Si vous inscrivez plusieurs personnes regroupez de préférence leurs versements.